

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'ACCUEIL

- carte d'identité
- carte vitale + attestation de la carte vitale
- Attestation Mutuelle complémentaire ou attestation Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU-C)
- **Assurance responsabilité civile (obligatoire)/** ou assurance habitation complète **mentionnant l'adresse de la Résidence et le nom/prénom du jeune**
- Suivant la situation : Certificat de scolarité (et notification d'attribution des Bourses d'études si possible), attestation de stage ou de formation, contrat de travail, attestation inscription Pôle emploi.
- un RIB au nom du Résident (**aucun prélèvement de loyer ne pourra être effectué sur le compte du résident, si vous souhaitez régler par virement bancaire, demandez le RIB de la FOL23 notre gestionnaire lors de votre accueil**)
- Avis d'imposition de l'année précédente pour la **demande APL (CAF)**.
- **CAUTION (ENCAISSEE PAR LA FOL23)**
 - **Résidence Allende : studio de 15 m² = 366.30 €**
studio de 22 m² = 485.93 €
4 rue Salvador Allende 23000 Guéret
 - **Résidence Jean Petit du Boueix Chambre ou studio = 228.67 €**
39 Rue de Jouhet 23000 Guéret

(Pour la réservation plusieurs mois à l'avance, merci d'envoyer un chèque à l'ordre de la FOL23)

- le loyer se paye à terme échu, au début du mois suivant entre le 1er et le 15 (exemple: le mois de janvier se paye entre le 1^{er} et le 15 février). **Les dossiers APL seront remplis avec un membre de l'équipe le jour de l'accueil et envoyés par la Résidence.**
- si le résident est mineur nous vous ferons signer une décharge parentale et un titre de séjour adapté.

Pensez à prendre un drap plat et un drap housse 1 personne (studio 15 m², chambre de 13 ou de 15m²) ou 2 personnes 140x190 (studio de 22 m² et de 25 m²), ainsi que du matériel de cuisine (couverts, ustensiles...etc.) et de ménage (balai, serpillère, produits ménagers). Vous pouvez prendre également un tapis de sortie de douche et un étendoir à linge.

Vous avez la possibilité d'emporter un four micro onde, une TV, lecteur DVD, Console de jeux...etc.

- Pour des raisons de sécurité les appareils électriques trop puissants sont interdits.
- Les animaux ne sont pas admis dans la Résidence, même pour quelques heures.
- Les personnes mineures se doivent d'être accompagnées par un adulte responsable. Dans les autres cas **une décharge de responsabilité des parents (avec adresse et numéro de téléphone) devra être fournie par le résident.**

Les résidents peuvent régler leur loyer et leur caution par carte bleue, espèce ou chèque.

La Résidence dispose d'une laverie, le lavage des serviettes et des draps est gratuit 1 fois par mois. Le lavage et séchage des vêtements est payant.